

## **Femmes Cheffes de Ménage du Mali et lutte contre la Pauvreté**

### **Female Heads of Households in Mali and the Fight Against Poverty**

**DIARRA Kalifa**

Enseignant chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,  
Bamako, Mali

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE ET SOCIALE (CURES)

**DOLO Amadou**

Enseignant chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,  
Bamako, Mali

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE ET SOCIALE (CURES)

**KEITA Binta Kaba**

Doctorant

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,  
Bamako, Mali

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE ET SOCIALE (CURES)

**TEME Aminata**

Enseignant chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako,  
Bamako, Mali

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE ET SOCIALE (CURES)

**Date de soumission :** 16/07/2025

**Date d'acceptation :** 04/10/2025

**Pour citer cet article :**

DIARRA. K. & AL. (2025) « Femmes Cheffes de Ménage du Mali et lutte contre la Pauvreté », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 6 : Numéro 10 » pp : 540- 561.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



## Résumé

L'objectif recherché dans cet article est d'examiner le rôle que jouent les femmes cheffes de ménages du Mali sur la réduction de la pauvreté au Mali. La méthodologie adoptée est axée sur la revue documentaire, l'exploration des données disponibles produites par les structures d'informations statistiques des administrations publiques du Mali. Les analyses des caractéristiques socio-économiques de ces ménages sont faites, ainsi que leur comportement en matière de dépenses sociales, et les effets de leur autonomisation économique sur la réduction de la pauvreté. Cette étude s'inscrit dans une perspective d'économie du développement sensible au genre, et vise à apporter des éléments d'aide à la décision pour des politiques publiques plus inclusives et plus efficaces.

**Mots-clés** : Femmes ; Cheffes de Ménage ; Autonomisation ; Lutte contre la Pauvreté ; Mali.

## ABSTRACT

The objective of this article is to examine the role played by female heads of households in Mali in poverty reduction. The methodology adopted is focused on a documentary review and the exploration of available data produced by the statistical information structures of the public administrations in Mali. The analysis includes the socio-economic characteristics of these households, their spending behavior on social expenses, and the effects of their economic empowerment on poverty reduction. This study is situated within a gender-sensitive development economics perspective and aims to provide decision-making support for more inclusive and effective public policies.

**Keywords:** Female ; Heads of Households ; Empowerment ; Poverty Reduction ; Mali

**JEL classification** : A14, I31, I32, J16, J70, J81

## Introduction

Le Mali est un pays enclavé de la région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest et est classé parmi les pays les plus pauvres du monde. L'agriculture, l'élevage, la pêche et les autres activités du secteur primaire forment depuis longtemps l'essentiel de l'économie malienne, mais l'extraction de l'or a pris aussi de l'importance au cours de ces deux dernières décennies à côté du coton.

La pauvreté du pays est dans un contexte de développement fragile où les indicateurs socio-économiques ne suivent pas le rythme de l'explosion démographique, d'extrême vulnérabilité aux chocs multidimensionnels et de ressources limitées pour financer le développement. Les données démographiques démontrent le fort potentiel dynamique du pays. La croissance démographique est à + 3,6 % en moyenne annuelle depuis 1998. A ce rythme, cette population atteindra les 23,5 millions d'habitants en 2025 et 30,3 millions en 2035 (DNP-2012). En 2022, elle s'est retrouvée à 22 395 489 habitants dont elle se subdivise presque à égalité entre femme (49,7%) et homme (50,3%) avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,3% sur la période 2009-2022 selon RGPH5 (2022).

La pauvreté demeure l'un des défis majeurs du développement au Mali, affectant une part significative de la population malienne, notamment en milieu rural. Selon les données récentes de l'Institut National de la Statistique (INSTAT, 2023), près de 42,3 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Cependant, cette pauvreté ne se manifeste pas de manière uniforme : elle prend des visages différents selon le genre, le lieu de résidence, le niveau éducationnel et la structure familiale. L'incidence de la pauvreté était à 44,6% en 2021 (EMOP, 2022) avec 54,9 % de population en milieu rural.

Parmi les catégories les plus vulnérables figurent les femmes cheffes de ménage. Selon la même source, Les femmes cheffes de ménage représentent 10,5% du total avec une proportion plus élevée en milieu urbain (12,5%). La Majorité d'entre elles sont propriétaires de leur logement bien que cette part reste légèrement inférieure à celle des hommes dans la même situation. Cette catégorie, longtemps marginalisée dans les politiques publiques et sous-représentée dans les données démographiques classiques, suscite aujourd'hui un intérêt croissant au sein des cercles académiques et des décideurs politiques.

Les femmes cheffes de ménage sont souvent à la tête de foyers monoparentaux, gérant seules les responsabilités financières et sociales de leur famille. Selon l'Enquête Démographique et de Santé du Mali (DHS, 2021), elles représentent environ 18 % des chefs de ménage à l'échelle nationale, avec des taux plus élevés dans les zones urbaines. Ce phénomène résulte de plusieurs

facteurs : migration masculine, veuvage, divorces, instabilités sociales et économiques. Ainsi, les femmes deviennent progressivement des piliers du tissu social et économique malien, tout en étant confrontées à des obstacles systémiques liés aux normes de genre, à l'accès limité aux ressources et aux services de base, et à une charge de travail domestique non rémunérée.

L'impact des femmes cheffes de ménage sur la lutte contre la pauvreté est multidimensionnel. D'une part, elles doivent faire face à des situations économiques précaires en raison de leur isolement et de leur capacité limitée à accéder aux marchés du travail formel. D'autre part, plusieurs études indiquent qu'elles démontrent une résilience économique remarquable, avec une forte propension à investir dans l'éducation et la santé de leurs enfants, ainsi qu'à créer des activités génératrices de revenus dans le secteur informel. En dépit de leurs ressources limitées, elles participent activement au développement local et à la cohésion sociale. Cette double posture de vulnérabilité et de potentiel en fait un objet d'étude central pour toute analyse du développement à l'échelle communautaire.

La question qui se pose : comment ces femmes s'engagent-elles concrètement dans la lutte contre la pauvreté au Mali, à la fois au niveau individuel et sociétal ? C'est dans ce contexte que, cet article vise à évaluer empiriquement le rôle que jouent les femmes cheffes de ménage sur la pauvreté au Mali, en mobilisant des données quantitatives et qualitatives. Sur la base des données brutes des structures d'informations statistiques des administrations publiques et des principales variables comme : revenu, sexe, groupe d'âge, état civil, niveau d'instruction, secteur d'activité principale et secteur institutionnel, il ressort des résultats obtenus que, malgré les défis socio-économiques, les femmes à la tête des ménages jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté, notamment par leurs choix d'investissements dans l'éducation, la santé et l'entrepreneuriat informel.

Les organisations internationales comme l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Banque Mondiale, l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) font de la question féminine comme une de leurs priorités pour le développement. Toutes ces organisations voient l'entrepreneuriat féminin comme un important moyen de lutte contre la pauvreté et de l'épanouissement de la femme. Les femmes quant à elles trouvent qu'elles ont un rôle très important à jouer dans le développement socioéconomique du pays.

## **1. Revue de littérature**

La notion de "femme cheffe de ménage" (FCM) désigne les femmes qui sont responsables de la gestion économique et familiale d'un foyer, qu'elles soient veuves, divorcées, célibataires ou en situation de séparation. Les causes qui conduisent les femmes à être cheffes de ménage étant

multiples, les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de celles-ci sont très variables. Leurs domaines d'intervention dans la lutte contre la pauvreté sont très variés. Selon Marc PILON & al. (1997), la femme cheffe de ménage est celle qui habite seule ou qui dirige un noyau monoparental quel que soit son statut matrimonial. De ce côté Shaheed (1990) dresse les femmes cheffes de ménage en typologies suivantes : *les temporaires (celles en absence de leur mari)*, *les permanentes (celles qui supportent réellement la charge du ménage sans se déclarer officiellement cheffes de ménage)* et *les femmes officielles (célibataires, veuves ou divorcées avec enfants ou sans enfants)*. Les résultats d'une étude d'évaluation de résilience des programmes de l'UE-2021, réalisée au Burundi, ont révélé que : les femmes cheffes de ménages sont moins favorables, ont un niveau faible d'instruction, ont moins de surfaces agricoles, pratiquent un peu d'élevage, sont en insécurité alimentaire sévère et parmi les plus pauvres, les femmes veuves représentent les 68% et les divorcées ou séparées sont à 20%.

L'étude sur le rôle des femmes cheffes de ménage (FCM) dans la lutte contre la pauvreté au Mali trouve ses fondements dans une riche tradition de recherche sur le rôle des femmes dans le développement. Ces recherches couvrent des domaines aussi variés que *l'économie informelle, l'autonomisation des femmes, les théories du développement économique et social, ainsi que les politiques publiques axées sur le genre*. Dans cette revue, nous examinons les contributions académiques majeures concernant le rôle des femmes cheffes de ménage (FCM) dans la réduction de la pauvreté au Mali et dans d'autres contextes similaires en Afrique subsaharienne.

### **1.1. L'économie informelle et les femmes cheffes de ménage**

L'économie informelle, caractéristique des sociétés en développement, est un secteur crucial où de nombreuses femmes se trouvent impliquées, en particulier en Afrique. *Le secteur informel*, non structuré et une alternative intéressante, est perçue comme un des grands pourvoyeurs d'emploi. Il occupe une place considérable dans la vie économique et sociale du Mali et est également celui où la présence féminine est relativement la plus importante et son dynamisme en matière de création d'emploi est très répandu à Bamako et dans autres villes urbaines. Il est considéré comme un secteur stratégique pour sa contribution à la production, à la création d'emploi, aux revenus et à la réduction de la pauvreté et des inégalités. Ce secteur se caractérise par la précarité des conditions d'emploi et par des revenus plus faibles par rapport à ceux du secteur formel. Il est constitué de l'ensemble des activités menées à titre indépendant et à titre de salaire ou d'aide familiale ou d'apprenti dans des micro-unités de production de biens et de services. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales

pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré, les unités de production agricole et les entreprises s'occupant des livraisons des produits venant des autres entreprises. L'emploi informel est passé de 91,2% de l'ensemble des emplois en 2000 à 93,5% en 2013 et 97,5% en 2017<sup>1</sup>. Le secteur formel n'étant pas en mesure d'offrir des emplois à tous les demandeurs, ceux qui ne parviennent pas à s'y insérer se tournent vers l'informel, où dans la plupart des cas, s'auto emploient

Au sein de la population active du pays, les femmes maliennes sont moins présentes sur le marché du travail. Les principales raisons évoquées de cette faible participation des femmes sur le marché du travail sont : leur prise en charge des services domestiques au sein du ménage pourrait être une des plus importantes contraintes à leur participation, et d'autres contraintes comme le faible taux de scolarisation des filles lié aux facteurs socioculturels, puisque dans la société malienne les femmes se trouvent dans une position de subordination à l'homme. Cet état de fait est aggravé par la forme d'organisation sociale, les religions, les règles et les principes édictés par les coutumes, la pauvreté, les insuffisances juridiques. Ces pesanteurs sociales font d'elles les principales gardiennes du foyer. Le secteur informel constitue un débouché professionnel légitime, socialement valorisant et économiquement rentable. Mais les conditions d'activités sont caractérisées par une insuffisance ou manque de protection sociale et qui constitue des précarités et sources d'inégalités les plus importantes frappant les acteurs. Pour les femmes, particulièrement celles qui dirigent leur ménage, l'économie informelle représente souvent la principale source de revenus. Cette économie englobe des activités telles que le commerce de biens de consommation, la vente des produits alimentaires locaux, la vente ambulante, l'agriculture de subsistance et d'autres formes de travail non rémunéré ou faiblement rémunéré. Elles s'adonnent aussi à des activités de services comme la couture, la fabrication de savons ou la vente de produits agricoles, etc., pour subvenir aux besoins de leurs familles. Dans les travaux d'A. DOLO & al. (2022) entre 2013 et 2019 au moins 71% des emplois du secteur privé informel sont occupés par des femmes. Elles sont pour la plupart concentrées dans les emplois précaires, notamment parmi les travailleurs à leurs propres comptes (indépendants) et les aides-familiales.

Cependant, ces activités sont souvent limitées en termes de rentabilité et d'accès au capital, ce qui empêche les femmes cheffes de ménage (FCM) d'en sortir pour intégrer des secteurs plus formels et rentables. Comme le disait Chloé Elise Rismann (2021)<sup>2</sup> « Au Mali, de nombreuses

<sup>1</sup> INSTAT, Enquête 1-2-3 réalisée 2000-2001, EMOP 2013-2014 et ERI-ESI 2017.

<sup>2</sup> Chloé Elise Rismann, Conseillère Communication & Sexospécificité Swisscontact Mali 08/03/2021

femmes exercent déjà de petites activités génératrices de revenu pour leur famille. Souvent, ces activités ne sont cependant pas perçues comme étant de l'entrepreneuriat étant donné qu'elles ne sont pas officialisées. Le défi principal est donc d'officialiser ces activités.

### **1.2. L'autonomisation économique des femmes**

Le concept d'« autonomisation économique » des femmes, tel que défendu par des auteurs comme Amartya Sen (1999) ou Naila Kabeer (2005), met en avant la capacité des femmes à accéder aux ressources, à prendre des décisions économiques indépendantes, à avoir un contrôle sur leurs ressources et à s'émanciper des contraintes structurelles. Les travaux de Duflo (2012) et de Sen (1999) sur l'autonomisation des femmes ont montré que leur inclusion dans l'économie formelle et leur capacité à prendre des décisions économiques influencent directement la réduction de la pauvreté. Elle permet aux femmes de mieux gérer les ressources familiales, de répondre aux besoins des enfants, et de garantir une stabilité socio-économique à long terme. Les études de Kabeer (2015) et de Duflo (2012) ont montré que les femmes, lorsqu'elles sont autonomisées, investissent davantage dans la santé et l'éducation de leurs enfants, créant ainsi un cercle vertueux pour la réduction de la pauvreté. De plus, la théorie des capacités d'Amartya Sen (1999) suggère que les femmes, lorsqu'elles sont autonomisées, investissent davantage dans le bien-être de leur famille, ce qui se reflète dans les choix des femmes cheffes de ménage d'investir dans l'éducation et la santé de leurs enfants. Leur autonomisation dépend largement de l'accès à des ressources économiques et éducatives

La stratégie pour l'Afrique reconnaît que l'autonomisation des femmes est indispensable pour une croissance économique accélérée : il s'agit de « faire en sorte que les réglementations et autres conditions du milieu des affaires soient plus favorables aux femmes entrepreneures » (FMI, 2010). Au Mali, l'autonomisation économique a une opportunité sociale pour les femmes. Une femme qui travaille est considérée comme une contribuable aux yeux de la société malienne. Elle participe aux soutiens des enfants et de la famille de l'homme. Appliqué au cas des femmes cheffes de ménage, ce concept suppose que celles-ci, bien que défavorisées, peuvent jouer un rôle clé dans la transformation économique et sociale de leur communauté. L'accès limité au crédit et la faiblesse des réseaux de soutien limitent leur pouvoir économique et leur autonomie. Des programmes de micro-finance, comme le montre l'étude de Mayoux (2001), peuvent jouer un rôle clé dans la réduction de ces barrières en offrant un accès aux financements, mais ces programmes sont encore souvent inaccessibles aux femmes cheffes de

ménage (FCM) du Mali, notamment en raison des exigences bureaucratiques complexes et aux contraintes de garanties. Longtemps restée sous la pesanteur socioculturelle et religieuse du pays et au niveau de faible d'instruction, la femme malienne tend de nos jours à être de plus en plus prise en considération dans la mise en œuvre des mécanismes de lutte contre la pauvreté. Malgré les contraintes qui leur sont imposées par les normes sociales et les limitations d'accès aux ressources financières et sociales, selon la Banque Mondiale (2015), environ 40 % des femmes en Afrique subsaharienne sont responsables de la gestion des ménages, ce qui les place au centre des dynamiques économiques familiales.

L'étude de Benería et Sen (2001) sur l'économie féministe souligne l'importance de ces activités, qui bien que souvent non rémunérées ou faiblement rémunérées, sont cruciales pour la gestion de la vie économique des foyers. L'économie féministe interroge également les structures de pouvoir qui maintiennent ces inégalités et promeut des politiques qui favorisent la redistribution des ressources et le soutien institutionnel aux femmes.

Au Mali, elles jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement alimentaire, en cultivant des terres, en élevant du bétail ou en vendant des produits alimentaires de base. Il existe cependant une proportion non négligeable de femmes maliennes qui prospèrent dans le secteur informel utilisant des systèmes traditionnels de financement comme les tontines, mais aussi, pour certaines les plus audacieuses, font recours aux systèmes financiers décentralisés SFD pour financer leurs activités à travers de micro-crédits. L'obtention de crédit a été aperçue par Schwartz (1979) ; cité par Rachdi, F., Nice & al. (2006) comme l'une des difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures.

### **1.3. Théories du développement économique et sociopolitique et rôle des femmes dans la réduction de la pauvreté**

L'élévation du rôle des femmes dans les économies en développement, particulièrement dans des contextes de pauvreté généralisée, est au cœur des discussions sur le développement humain durable. Au Mali, où la pauvreté reste omniprésente, les femmes, et en particulier les femmes cheffes de ménage, jouent un rôle crucial dans la gestion des ressources, la survie des foyers et la lutte contre la pauvreté. Ce cadre théorique explore les fondements de cette dynamique à travers plusieurs perspectives économiques, sociales et théoriques.

Le rôle des femmes dans la lutte contre la pauvreté a été largement exploré dans les théories du développement économique et social. L'une des principales théories pertinentes pour cette analyse est la théorie des capacités d'Amartya Sen. Selon Sen (1999), le développement ne peut être mesuré uniquement par la croissance économique ou l'accumulation de biens, mais

plutôt par les "capabilités" des individus à mener une vie qu'ils ont raison de valoriser. Dans cette optique, le rôle des femmes cheffes de ménage dans la lutte contre la pauvreté ne se limite pas à leur contribution financière, mais inclut également leur capacité à prendre des décisions autonomes, à accéder à l'éducation et à la santé, et à faire avancer leur propre développement personnel. Leur rôle peut également être vu à travers la théorie de l'autonomisation, décrit ci-dessus, qui considère l'autonomie des femmes comme un vecteur essentiel pour la transformation économique et sociale.

En tant que gestionnaires de leurs foyers, elles sont souvent les premières à faire face aux difficultés liées à la pauvreté, telles que l'insécurité alimentaire, le manque d'accès aux soins de santé et l'éducation de leurs enfants. Ces femmes prennent souvent des initiatives communautaires pour surmonter ces défis, telles que la mise en place de réseaux d'entraide entre femmes, la participation à des coopératives agricoles ou commerciales, et l'organisation de programmes sociaux au niveau local.

Sur le plan politique, bien qu'elles soient en général sous-représentées dans les processus de décision, leur implication dans la gestion du foyer et des ressources, et restent pas en marge des activités institutionnelles et jouent un rôle de leadership informel dans les communautés. Les femmes, en tant que piliers de la société, doivent être impliquées intégralement dans toutes les instances de prises de décisions (Sira Traoré, 2025). En tout état de fait, elles sont au cœur des différentes réformes institutionnelles entreprises par les autorités. Une feuille de route sur genre a été établie avec l'appui de l'ONU femmes visant à atteindre au moins 30% de représentation des femmes dans les instances politiques et administratives. Elles sont de 41,02% au niveau de la Cour Suprême, 22,2% au niveau de la Cour Constitutionnelle, 26,4% au CNT et 33,8% comme conseillères communales (INSTAT, 2025). Que ce soit à travers leur représentation au niveau décisionnel dans les institutions de l'état Malien ou leur mobilisation et participation politique, leur engagement dans le gouvernement est un maillon fort pour le développement du Mali. Leur dynamisme est essentiel pour formuler des politiques publiques qui favorisent leur autonomisation et leur inclusion dans les processus de développement économique et social.

## **2. Les concepts de la pauvreté**

La pauvreté est un concept assez complexe qui est caractérisé par une situation d'incapacité, de précarité, d'exclusion, d'insuffisance de revenus, dans laquelle se trouve un individu. Depuis le rapport intitulé « pauvreté et faim » (Banque Mondiale 1986), la pauvreté est considérée comme la principale cause de l'insécurité alimentaire, mais plusieurs années s'écouleront avant que cette réalité s'impose à tous (FAO, 1996) et pour que l'on reconnaisse que pauvreté et insécurité

se renforcent mutuellement. Les seuils de pauvreté selon la Banque Mondiale correspondent aux niveaux de revenus en dessous desquels un ménage est considéré comme « pauvre ». Ils sont déterminés à partir de besoins définis comme « essentiels » qui constituent un seuil.

Bien qu'il existe dans la littérature plusieurs variables pour quantifier la pauvreté (revenu, épargne, consommation, propriété de logement, accès à certains besoins de base...). Le revenu et les dépenses de consommation se révèlent être les plus couramment utilisés dans la pratique. Ce sont les deux grandeurs monétaires capables de saisir plusieurs aspects du bien-être et qui ont l'avantage d'être continues et unidimensionnelles. Les non-welfaristes définissent le bien-être sur la base de ce qu'ils estiment être souhaitables pour l'individu d'un point de vue social. La pauvreté est définie comme une privation importante de bien-être, mais plutôt sur le concept de bien être à considérer.

La pauvreté se manifeste en termes d'absence des capacités financières et sociales dans les domaines majeurs du bien-être. Elle a été aussi conçue comme un manque de revenus suffisants pour acheter un paquet de marchandises pour garantir la survie (ou minimum niveau de vie) d'une personne. L'insécurité alimentaire aussi est implicitement considérée comme une sous-catégorie de la pauvreté (souvent désignée pauvreté), c'est-à-dire le manque de revenus suffisants pour acheter étant donné les conditions, la quantité de nourriture requise (Sibrian, 2008). Elle est le cumul de manques (nourritures, soins, solidarité) (Suremain C.E et Razy E ; 2011). Selon Van de Walle (2011), les ménages dirigés par des femmes tendent à être plus pauvres après ajustement à la taille du ménage et les économies d'échelle dans la consommation. Au sein des foyers, les femmes se voient plus pauvres que leurs maris, tant en terme de richesse qu'en terme de pouvoir décisionnel (Escot et Touré, 2011).

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (*Foster, Greer et Thorbecke, 1984*) : l'incidence, la profondeur et la sévérité. La forme générale est :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^{\alpha}$$

Où  $n$  désigne le nombre total des individus,  $q$  = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil),  $y_i$  = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu  $i$ , et  $z$  = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

- Pour  $\alpha = 0$ , il y a une incidence de la pauvreté,  $P_0 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z-y_i}{z}\right)^0 = \frac{q}{n}$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base. Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice  $P_0$  ne changerait pas.

- Pour  $\alpha = 1$ , il y a une profondeur de la pauvreté,  $P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z-y_i}{z}\right)^1$

Le Gap ou la profondeur de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilité des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

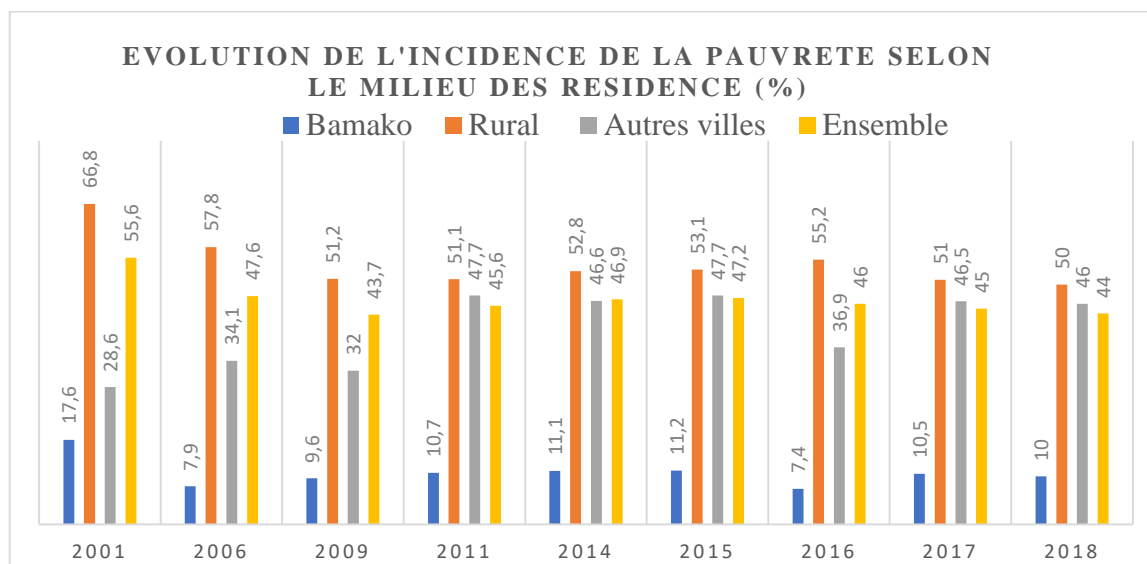
- Pour  $\alpha = 2$ , il y a une sévérité de la pauvreté  $P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z-y_i}{z}\right)^2$

Cette mesure tient en compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté. La pauvreté est évaluée à travers l'incidence de la pauvreté (ou taux de pauvreté). Ce taux correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous d'un seuil de pauvreté (qui a été estimé au Mali respectivement à 172000fcfa par tête et par an 2011, 174000fcfa en 2013, 175000 FCFA en 2014). Ce taux de pauvreté, qui était à 47,2% entre 2011 et 2015 du fait de la crise sécuritaire tombe légèrement à 46,8% en 2016, une poursuite légère diminution en 2017 avec 45% (EMOP 2018) et 44 % en 2018 (INSTAT) jusqu'à atteindre 42,7% en 2019 grâce à la production alimentaire exceptionnelle de ces quatre dernières années (Banque Mondiale, 2020). L'incidence de pauvreté non monétaire ou des conditions de vie se traduit par une situation de manque dans divers domaines (alimentaire, éducatif, sanitaire et logement).

Au Mali, il existe une très forte disparité entre zones rurales et urbaines, cercles et zones de moyens d'existence et entre les niveaux de développement des différentes régions du pays.

Cette disparité se reflète également dans l'accès aux services de base comme l'eau potable, l'éducation et les services de santé. Comme indique le graphique ci-dessous, la pauvreté est accentuée en milieu rural en faible écart avec le taux des capitales régionales entre 2011 et 2018. En milieu rural, plus de la moitié des ménages s'estiment pauvres (53,3%) contre 44,9% en milieu urbain (EMOP, 2018/2019). Le District de Bamako se distingue avec un niveau de pauvreté nettement inférieur aux autres. Le niveau rural offre un cadre de vie plutôt naturel, soustrait en grande partie des problèmes environnementaux que connaissent les villes, mais souffrent généralement de l'insuffisance voire l'absence de certains services sociaux tels que l'accès au service de santé, à l'eau potable et à l'électricité. La proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 279574 FCFA par an nécessaire pour satisfaire ses besoins de base était à 44,6% en 2021.

**Graphique 1 : Evolution de l'Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



Source : EMEP (2001), ELIM (2006), MICS/ELIM (2009) EMOP (2011 & 2014-2016) et INSTAT (2017-2018)

A Bamako et dans autres capitales rurales, la différence avec les ruraux est observée sur un grand nombre de fonctions notamment les logements, eau, électricité, gaz, combustibles, transports, biens et services divers. Les couches les plus vulnérables, c'est-à-dire « très pauvres », en majeure partie sont des ruraux. Ce qui donne à la pauvreté une dimension plus rurale qu'urbaine tout comme la structure de répartition de la population malienne entre villes et campagnes. Une plus grande dépense des ménages pauvres est affectée dans l'alimentation.

### 3. Méthodologie de recherche et Sources de données

Afin de répondre aux questions posées et vérifier les hypothèses, nous avons adopté une approche méthodologique axée sur la revue documentaire, la collecte des données au niveau des structures productrices d'informations statistiques des administrations publiques du Mali,

etc. Les enquêtes statistiques comme l'Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM), l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) ont permis d'obtenir des informations pertinentes sur les caractéristiques des femmes maliennes. L'EMOP produit de façon régulière et permanente des indicateurs pertinents sur la situation socio-économique des ménages, données nécessaires au suivi du CSCRP, des OMD et à la formulation de différentes politiques sectorielles, l'Enquête démographique et de santé (EDS), l'Enquête malienne d'évaluation de la pauvreté (EMEP), l'Enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM), etc. La collecte des informations chiffrées ou non a permis de mieux comprendre le rôle des femmes dans la lutte contre la pauvreté.

Sur la base des données brutes dont dispose le Mali à travers l'Institut National de la Statistique (INSTAT) par le biais de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) de la période allant de 2011 à 2020, nous avons identifié, analysé et interprété les différents aspects du rôle des femmes cheffes maliennes dans la lutte contre la pauvreté. Les principales variables retenues dans ce cadre d'étude sont : le sexe, le groupe d'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, les secteurs d'activités et les revenus.

Ce travail s'est voulu à la fois descriptif et analytique afin de faciliter la compréhension des tendances générales. Les documents de Microsoft Word/Excel ont été les outils principaux de la simple étude statistique descriptive et analytique. Le tableau à double entrée est utilisé pour faire le croisement des variables d'étude. Pour comprendre les relations entre les variables qualitatives, nous avons fait recours au tableau de contingence.

Sur la base de cette méthodologie, nous sommes parvenus à des résultats qui nous ont permis non seulement de savoir la place et le rôle des femmes cheffes dans le développement socio-économique du pays, en particulier dans la lutte contre la pauvreté.

Après la méthodologie de recherche adoptée et de la revue de la littérature sur la thématique et pour atteindre aux résultats attendus, le travail poursuit autour des axes suivants :

- Analyses qualitatives de la pauvreté afin de mieux comprendre les moyens de subsistance des pauvres ;
- Analyses de vulnérabilité pour mesurer les effets des chocs sur les conditions de vie des ménages et comment ces chocs sont abordés ;
- Analyses spatiales pour mieux comprendre la géographie de la pauvreté et de ses déterminants ;
- Analyses sectorielles afin d'évaluer dans quelle mesure les politiques (santé, protection sociale, emploi, etc.) peuvent influencer durablement la pauvreté.

Les variables indépendantes comme : lieu de résidence, statut matrimonial, niveau éducationnel, situation d'activité, accès aux ressources économiques, etc., seront utilisées pour évaluer l'influence de l'autonomisation des femmes dans la vie socioéconomique et leur capacité à faire sortir le pays de la pauvreté. La démarche adoptée se situe dans un contexte descriptif et analytique avec moins de rigueur scientifique.

#### 4. Les facteurs déterminants de l'autonomisation & rôle des femmes cheffes de ménage dans la lutte contre la pauvreté

L'accès à l'éducation et à la formation, aux programmes de micro-finance constituent des facteurs déterminants dans l'autonomisation des femmes et leur capacité à contribuer à la lutte contre la pauvreté.

##### 4.1. Education et formation des femmes cheffes de ménage

L'éducation est un facteur clé de l'autonomisation des femmes et peut influencer leur capacité à trouver un emploi ou à accéder à des ressources financières. Comme prévisible, le niveau de consommation augmente avec le niveau d'études du chef de famille ou celui du conjoint. Globalement, la rentabilité des études faites diminue avec le temps, ce qui peut être dû en partie à la rapide progression des taux de scolarisation. En général, la rentabilité des études des conjoints (femmes) est plus élevée pour les hauts niveaux d'études. Mais la rentabilité des études secondaires et supérieures est plus forte pour les chefs de famille (habituellement). L'accès à l'éducation et la formation professionnelle est essentiel pour offrir aux femmes les moyens de développer leurs compétences et leur autonomie pour améliorer leur bien-être et celui de leurs familles (Amartya Sen, 1999). Une étude de la Banque Africaine de Développement (2016) a montré que l'autonomisation des femmes cheffes de ménage au Mali, par le biais de programmes de formation et d'accès au crédit, a permis d'améliorer l'accès à l'éducation et aux soins de santé pour les enfants. Cependant, les inégalités persistantes en matière d'accès à l'éducation restent des obstacles majeurs pour leur autonomisation comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau 1 : Taux bruts de scolarisation national en Fondamental 1et2 & secondaire 2013-2020**

		2013			2014			2015			2016		
Niveau d'études		<i>F1</i>	<i>F2</i>	<i>SG</i>	<i>F1</i>	<i>F2</i>	<i>SG</i>	<i>F1</i>	<i>F2</i>	<i>SG</i>	<i>F1</i>	<i>F2</i>	<i>SG</i>
Sexe	<i>Garçons</i>	76,3	54,2	35,4	74,1	57,5	32,8	76,8	60,3	42	78,8	54,6	42,6
	<i>Filles</i>	71,4	43,6	30	70,4	47,5	30,5	71,1	49,8	37,1	75	53,2	34,9
		2017			2018			2019			2020		
Niveau d'études		<i>F1</i>	<i>F2</i>	<i>SG</i>	<i>F1</i>	<i>F2</i>	<i>SG</i>	<i>F1</i>	<i>F2</i>	<i>SG</i>	<i>F1</i>	<i>F2</i>	<i>SG</i>
Sexe	<i>Garçons</i>	77,2	53,9	35,4	75,7	54	37,1	73,8	52,1	37,1	70,2	56,8	39
	<i>Filles</i>	74,8	55,3	29,2	73,4	53,7	32	70,5	53,7	32,6	72,1	52,4	33,3

Source : CPS/Education, Rapport d'analyse des indicateurs, 2020 / Rapport EMOP, 2023

Bien que des progrès aient été réalisés, le taux de scolarité au Mali reste un défi, avec des disparités significatives entre les sexes et les régions. Les données montrent que pour tous les cycles confondus que, le taux de scolarité des garçons est plus élevé que celui des filles. Ces écarts de taux entre les deux sexes restent importants au niveau fondamental I et II mais se réduisent au fil du temps, comme on le constate déjà au secondaire général. Ce déséquilibre persiste quels que soient la région et le milieu de résidence considérés.

L'éducation permet aux femmes cheffes de ménage (FCM) de mieux gérer les ressources familiales, de participer à des activités génératrices de revenus plus rentables et d'acquérir les compétences nécessaires pour améliorer la qualité de vie de leurs enfants. Celles ayant accès à l'éducation sont également plus susceptibles de participer à des initiatives communautaires, de défendre les droits de leurs enfants et de jouer un rôle dans l'élaboration des politiques sociales. La contribution des femmes de la tranche d'âge et d'aucun niveau d'éducation est substantielle beaucoup plus élevée au niveau de la préparation des repas, de la garde des enfants et de l'entretien des maisons.

#### 4.2. Les corps des métiers générant les revenus des femmes cheffes de ménages

Les revenus des femmes maliennes proviennent des diverses sources. Au Mali, le code de travail garantit des salaires égaux pour un travail de valeur égale, quels que soient l'origine, le sexe, l'âge et le statut des travailleurs. Dans le secteur informel, on peut constater une disparité salariale entre femmes et hommes ou garçons et filles, les emplois masculins étant mieux rémunérés que les emplois féminins.

Ce tableau de taux de participation montre la position des femmes par rapport aux hommes sur le marché de travail de 2014-2020 dont la femme est sous représentée.

**Tableau 2 : Taux de participation au marché du travail de 2014-2020**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Taux global</b>	24,7	19,8	20,5	21,1	12,3	15,5	15,7
<b>Masculin</b>	85,6	80,1	75,8	81	81,4	80,2	82,1
<b>Féminin</b>	64,8	61,8	49,9	59	55,1	52,3	51,4
<b>Urbain</b>	63	61,2	56,5	60	59,7	56,8	59,3
<b>Rural</b>	78,8	73,7	64	73	70,7	68,7	67,9

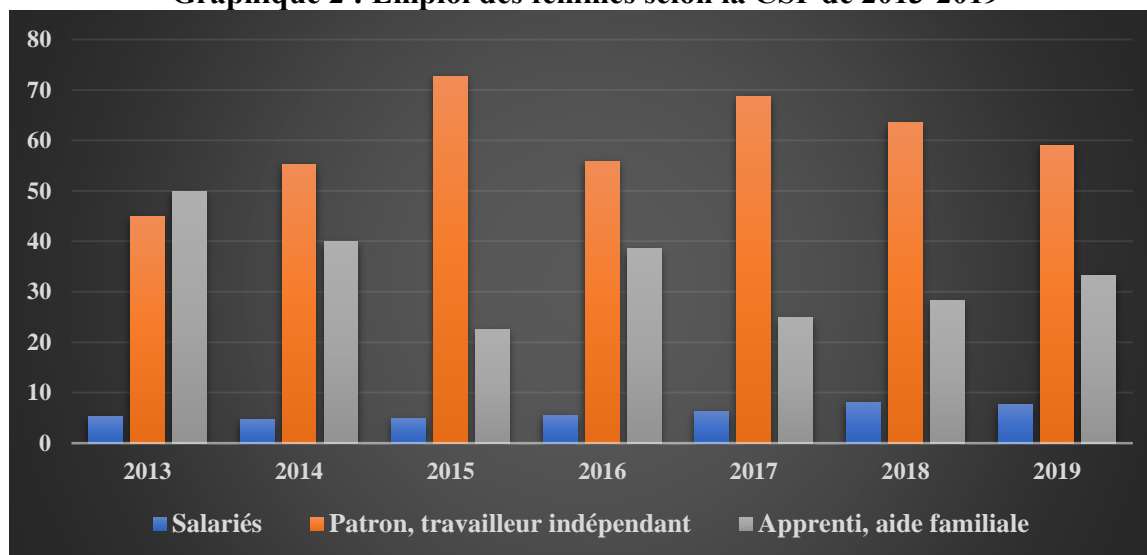
Source : A. Dolo et al (2022), à partir des indicateurs de liste minimale de l'UEMOA, ONEF, 2020

L'accès des femmes aux compétences en matière de production et de gestion d'entreprise leur a permis de créer et de gérer des petites entreprises afin de générer des revenus, mais aussi d'élargir leur accès au marché dans des chaînes de valeurs ajoutées. Elles sont aujourd'hui plus nombreuses à occuper des activités informelles qui peuvent être sous-estimées et sont présentes principalement dans les activités de fin de chaîne, telles que la transformation des aliments, coupe et couture, agroalimentaire, la savonnerie, services de soutien et de bureau, commerce,

l'hôtellerie-restauration, activités domestiques, artisanat utilitaire, etc. La transformation agroalimentaire (transformation du lait, transformation des céréales, transformation des produits oléagineux, maintenance, etc.), les activités de maraîchage la production et la commercialisation des produits piscicoles sont des domaines phares où les femmes écument les chaînes de valeur agro-sylvo pastorale.

Le graphique ci-dessous illustre un exemple de tendances d'emplois du sexe féminin dans la catégorie socioprofessionnelle de 2013 à 2019. Les femmes salariées sont sous représentées par rapport aux deux autres secteurs de la catégorie. Elles sont majoritaires dans l'entreprise privée informelle du secteur institutionnel, avec des proportions considérables variant entre 77,1% et 81,1% des femmes travaillant dans l'entreprise privée informelle (A. Dolo & al, 2022) dont le secteur primaire domine largement les autres catégories de secteur d'activités, suivi du commerce. Elles sont largement sous représentés dans l'industrie, des services.

**Graphique 2 : Emploi des femmes selon la CSP de 2013-2019**



Source : A. DOLO & al, à partir des données d'EMOP 2013-2019

Les femmes cheffes de ménage qu'elles soient instruites ou pas font face aux dépenses éducatives (frais scolaires et les associés, achat d'uniforme, de manuels et de fournitures et autres dépenses pour services auxiliaires ou connexe), alimentaires et sanitaires de leurs ménages quel que soit le niveau de leur revenu. Même en milieu urbain, la femme malienne ne se démarque pas de la condition en général des femmes africaines. Instruites ou pas, elles subissent les mêmes contraintes d'indisponibilités liées à des responsabilités familiales, au refus des conjoints pour les horaires tardives ou les voyages, etc. Néanmoins, le rôle de l'éducation dans la réduction de la pauvreté a été largement documenté, et prouvé qu'il existe une corrélation positive entre le niveau d'éducation des femmes et la réduction de la pauvreté dans les ménages.

L'impact des femmes cheffes de ménage sur la pauvreté peut varier selon la région en raison des différences dans l'accès aux services, aux infrastructures et aux opportunités économiques et dans les contextes géographiques et culturels variés du pays, les femmes mariées et non mariées, salariées et non salariées partagent des défis similaires en termes d'accès aux ressources et d'autonomisation.

## 5. Implications politiques

La dynamique démographique du Mali traduit l'immensité des besoins à satisfaire au plan social au regard de l'ampleur de la pauvreté qui touche la population du pays. La réduction de la pauvreté bien qu'elle soit une priorité au cœur des politiques sectorielles des gouvernements et de l'Agenda de la communauté internationale, des défis à relever demeurent pour lutter contre la pauvreté. Le gouvernement du Mali a exprimé, au cours des dernières années, sa volonté de faire la lutte contre la pauvreté des ménages comme la priorité de toutes les priorités de développement et la bonne gouvernance. Le Gouvernement du Mali met en exergue la dynamique de nouveaux instruments pour évaluer les causes de la pauvreté des ménages afin d'éradiquer. Cette volonté de lutter contre la pauvreté répond à des exigences :

- Rendre les actions de développement plus efficaces au profit des ménages pauvres ;
- Faciliter l'accès aux crédits des ménages pauvres, en créant des activités génératrices des revenus (AGR) ;
- Définir des nouvelles politiques pour la sortie de la pauvreté des ménages.

L'autonomisation économiques des femmes et leur capacité à prendre des décisions économiques influenceront la réduction de la pauvreté. Les résultats de cette étude suggèrent des implications importantes de politiques publiques et les interventions visant à promouvoir l'autonomisation des femmes au Mali. Typologies femmes cheffes de ménage sont variées. Certaines études ont montré que le statut matrimonial n'influence pas directement le rôle ou la capacité des femmes cheffes de ménage à sortir de la pauvreté, d'autres facteurs tels que l'éducation, l'accès aux ressources économiques et le soutien institutionnel sont cruciaux pour améliorer leur capacité à sortir de la pauvreté.

Les politiques de microfinance, bien qu'efficaces dans certains cas, doivent être réformées pour mieux répondre aux besoins des femmes, en particulier celles qui n'ont pas un accès direct au crédit en raison de normes sociales et économiques restrictives. Les programmes de microfinance doivent non seulement offrir un accès au crédit, mais aussi inclure des formations en gestion d'entreprise, car l'éducation et la formation sont des leviers essentiels pour l'autonomisation des femmes.

En outre, les résultats suggèrent aussi que les politiques publiques devraient se concentrer davantage sur la réduction des inégalités d'accès à l'éducation et à la formation pour les femmes cheffes de ménage. L'amélioration de l'accès aux services de santé et de l'éducation pour leurs enfants devrait également être une priorité, car ces investissements sont essentiels pour briser le cycle de la pauvreté. Une meilleure compréhension des dynamiques sociales et communautaires, ainsi que des différences culturelles et régionales, serait également utile pour affiner les politiques publiques et mieux cibler les interventions.

### **Conclusion**

Cette étude met en lumière l'impact des femmes cheffes de ménage dans la lutte contre la pauvreté au Mali, une catégorie souvent sous-représentée dans les analyses économiques et sociales. À travers une méthodologie mixte, alliant aux résultats des données statistiques des structures informatiques étatiques et analyse de statistique, les résultats ont révélé que, bien que ces femmes soient confrontées à de nombreux défis socio-économiques, elles jouent un rôle clé dans la gestion de leurs ménages et dans la réduction de la pauvreté, notamment par leurs investissements dans l'éducation, la santé et l'entrepreneuriat informel. Toutefois, il est apparu que le statut matrimonial des femmes cheffes de ménage n'a pas d'impact significatif sur leur rôle en tant que cheffes de ménage, ni sur leur capacité à sortir de la pauvreté. Ces conclusions soulignent que d'autres facteurs, comme l'éducation et l'accès aux ressources économiques, sont plus déterminants dans leur autonomisation et leur résilience face à la pauvreté.

L'étude révèle également que les femmes cheffes de ménage investissent majoritairement leurs revenus dans la santé et l'éducation de leurs enfants, ce qui renforce leur rôle dans le développement social et économique local. Cependant, elles sont limitées par des contraintes structurelles comme l'accès restreint au crédit, aux services financiers et à la formation, ainsi qu'une forte division du travail domestique non rémunéré. Ces éléments soulignent la nécessité d'une meilleure inclusion économique et sociale des femmes dans les processus de développement.

### **Références Bibliographiques**

1. Akram, H. (2014) "The Role of Women in Rural Poverty Reduction: A Case Study of Northern Mali. African Journal of Economic Policy.
2. Amin, S. (2000). Capitalism in the Age of Globalization: The Management of Contemporary Society. Zed Books.
3. Anderson, D. (2010) "Women and Rural Development in Sub-Saharan Africa" Development Policy Journal

4. Banque Africaine de Développement (2016) « Autonomisation des femmes et réduction de la pauvreté en Afrique » Banque Africaine de Développement.
5. A. DOLO & al. (2022) « L'entrepreneuriat féminin au Mali : Enjeux et perspectives », Revue IJAFAME, ISSN 2658-8455, vol 3, Issue 3 (2022).
6. Barrett, Christopher B. et al. (2012) « Poverty Traps and the Role of Microfinance » Journal of Development Economics.
7. Beall, J. & Kanji, N. (1999). Women, Poverty, and Urbanization in Africa. Development Policy Journal.
8. Becker, G. S. (1991) "A Treatise on the Family" Harvard University Press.
9. Benería, Lourdes and Sen, Gita (2001), "Gender and Development: Theoretical and Methodological Perspectives". Feminist Economics.
10. Buvinic, M. (1997) "Women in Poverty: A Global Overview" In Poverty and Gender: A Gender-sensitive Approach to Development Policy. UNDP.
11. Chakravarti, A. & Murthy, K. (2016) "Gender and Development" Beyond the Economic Growth Debate. Springer.
12. Chant, Sylvia (2007) "Gender, Cities, and Poverty: Urbanizing Women's Lives in the Global South. International Development Review.
13. Collier, Paul (2007) "The Bottom Billion: Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done About It" Oxford University Press.
14. Cook, A. & Sachs, J. (2003) "The World Bank and Women's Economic Development" Journal of International Development.
15. Duflo, Esther (2012) "Women Empowerment and Economic Development" Journal of Economic Literature.
16. Dupas, Pascaline, and Robinson, Jonathan (2013). The Impact of Microfinance on Poverty Reduction: A Review of Evidence. Economic Development and Cultural Change.
17. Elson, D. (1995). Gender Awareness in Modeling Structural Adjustment. Feminist Economics.
18. Escot, F. Ann L. Touré (2011), R2cherche "Evaluation participative de la pauvreté dans la région de Koulikoro" World Bank, Washington D.C.
19. Evers, B. (2002). Economic Development and Gender Inequality: Economic Theories and Policies. Cambridge University Press.
19. Falk, V. (2002). Microfinance: A Powerful Tool for Women's Empowerment. International Development Forum.

20. Friedman, J. (2003). Poverty and the Globalization of the World Economy. Oxford University Press.
21. Fukuda-Parr, S. (2006). The Human Development Report and the Gender Inequality Index. United Nations Development Programme.
22. Gambold, S. (2009). Poverty and Women in Sub-Saharan Africa. Oxford University Press.
- Giddens, A. (2009). Sociology. Polity Press.
23. Hussein, N. (2007). Women, Poverty, and Development: Experiences from the Global South. Sage Publications.
24. Jayne, T. S. et al. (2004). Microfinance and Rural Livelihoods: Experiences in Sub-Saharan Africa. Rural Development Journal.
25. Kabeer, N. (2005). Gender, Poverty and Inequality: A Brief History of Feminist Contributions in Development Economics. Oxford University Press.
26. Kabeer, N. (2005). The Politics of What Works: Gender and Poverty in Development Policy. Routledge.
27. Kabeer, Naila (1999). Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment. Development and Change.
28. Kabeer, Naila (2015). The Politics of Gender and Development: Beyond the Empowerment Debate. Oxford University Press.
29. Karlan, D., & Morduch, J. (2009). Access to Finance and the Role of Microcredit in Development. Journal of Economic Perspectives.
30. Klasen, S. (2003). In Search of the Holy Grail: How to Achieve Pro-Poor Growth. Oxford University Press.
31. Klasen, S. & Lamanna, F. (2009). Gender Inequality and Growth in Developing Countries. Journal of Economic Growth.
32. Kunz, A. & Weitz, B. (2009). Gender and Globalization: Women's Empowerment in Developing Economies. Oxford University Press.
33. Madhav, R. (2017). Gender and Economic Development: A Critical Review. University of Delhi Press.
34. Makinde, W. (2011). The Challenges of Women's Empowerment in Sub-Saharan Africa. Journal of African Studies.
35. Marc PILON & al. (1997) "Cours chapitre 8: Les femmes cheffes de ménage: Aperçu général et études de cas"/ Les études du Ceped N° 15, 1997.
36. March, C. et al. (1999). Advancing Gender and Development: An Introduction. Oxfam.

37. Mayoux, L. (2001). Microfinance and the Empowerment of Women: A Review of the Literature. Geneva: UNRISD.
38. Mlambo, V. (2015). The Role of Women in the Development of Sub-Saharan Africa. African Studies Review.
39. Moore, Henrietta L. (2001). Feminism and Anthropology. Polity Press.
40. Moser, Caroline (1993). Gender Planning and Development: Theory, Practice and Training. Routledge.
41. Mukhtar, S. (2018). Empowerment of Women: The Impact of Microfinance. Development Policy Studies.
42. Mule, L. (2009). Gender and Development in Sub-Saharan Africa: Economic Growth and the Role of Women. Developmental Economics Review.
43. Narayan, D. (2000). Voices of the Poor: Can Anyone Hear Us? World Bank.
44. O'Connell, J. (2008). The Impact of Education on Women's Economic Empowerment. Development Studies Review.
45. Pratt, G. (2012). Women, Work, and the Welfare State. Journal of Gender Studies. rapport d'analyse des données du rgph5 (thème : situation des femmes).
46. Ribot, J. C. (2002). Democratic Decentralization and Local Power in Mali: The Political Economy of Resource Management. African Studies Review.
47. Robinson, C. (2013). Gender and Economic Development in Africa. Zed Books.
48. Rodgers, G. (2004). The Political Economy of Poverty: The Role of the State and the Market. Oxford University Press.
49. Sachs, J. (2015). The Age of Sustainable Development. Columbia University Press.
50. Sen, Amartya (1999). Development as Freedom. Oxford University Press.
51. Shaheed Farida (1990) "Female headed household-42p / Expert group meeting on the vulnerable woman.
52. Sibrian (2008), conduire des informations sur la sécurité alimentaire. Enquêtes sur le budget des ménages' FAO, Rome.
53. Van de Walle, D., 2011, "Lasting welfare effects of widowhood in a poor country" Policy Research Working Paper N<sup>o</sup>. 5734, World Bank, Washington D.C.
54. Taddeo, J. (2015). Women in Development: Gender Inequality and Economic Empowerment. Routledge.
55. Tawiah, E. et al. (2013). Microfinance, Gender and Economic Empowerment in Africa. Oxford University Press.

- 56.** World Bank (2012). World Development Report 2012: Gender Equality and Development. The World Bank.
- 57.** World Bank (2015). The World Bank Gender Strategy: A New Approach to Gender Equality. The World Bank.
- 58.** Zgheib, R. (2005). Feminist Economics and Women's Empowerment in Africa. Zed Books.